



NOTE D'INFORMATION SUR L'ÉTAT DES AFFAIRES AU CAMEROUN

## LA NÉCESSITÉ D'UNE LOI SUR LES STARTUPS AU CAMEROUN

► Novembre 2023

This brief was produced as part of the project: Powering Prosperity and Economic Freedom for Women and Youth in Cameroon (PPEF project), implemented since September 2022 by the **Small Business and Entrepreneurship Center (SBEC)** of the **Denis and Lenora Foretia Foundation**. It is made possible by the financial support of the **Rising Tide** and **John Templeton Foundations**. This three-year project aims to build a more robust and diverse middle class, promote economic freedom, and empower women and youth.

The **Denis & Lenora Foretia Foundation** was created to catalyze Africa's economic transformation by focusing on social entrepreneurship, science and technology, innovation, public health, and progressive policies that create economic opportunities for all. Its Small Business and Entrepreneurship Centre (SBEC) was founded to support SMEs across the country and promote business-friendly policies that stimulate innovation and job creation. Through the SBEC network, SMEs receive training and administrative support to increase their productivity and efficiency.

The **Rising Tide Foundation** supports studies and programs that deliver results for cancer patients and empower individuals to develop their skills to make a

difference for themselves and the greater community. Based in Schaffhausen Switzerland, but with a truly global reach, it strongly believes that the market economy, in concert with limited government and rule of law, holds the greatest promise of freedom and prosperity for all. Through its philanthropic activities, the foundation supports efforts that promote financial prosperity, individual flourishing, and sustainable income generation.

Founded in 1987, the **John Templeton Foundation** supports research and dialogue on the deepest and most perplexing questions facing humankind. The Foundation funds work on subjects ranging from black holes and evolution to creativity, forgiveness, and free will. It also encourages civil, informed dialogue among scientists, philosophers, theologians, and the public at large. With over \$2.8 billion in assets and annual grants of \$220 million in 2021, the Foundation ranks among the 25 largest grant-making foundations in the United States. Headquartered outside Philadelphia, its philanthropic activities have engaged all major faith traditions and extended to more than 190 countries around the world.

Copyright © 2023 Denis & Lenora Foretia Foundation  
Photo credits: Denis & Lenora Foretia Foundation

## Contact us

### Cameroon

Opposite Collège Jésus-Marie  
Simbock B.P. 13415 - Yaoundé,  
Cameroon  
Telephone: +237 654 86 72 54

### United States

8005 Dancing Fox Road Atlanta,  
Georgia 30032  
Tel: +1 443 804 2797

Published by the Small Business  
and Entrepreneurship Center  
(SBEC)

All rights reserved

### For further information, please :

[www.foretiafoundation.org](http://www.foretiafoundation.org)  
[info@foretiafoundation.org](mailto:info@foretiafoundation.org)  
[@ForetiaFound](https://www.instagram.com/ForetiaFound)



# ÉQUIPE ÉDITORIALE

## SURVEILLANCE

**Mme. Lenora Ebule**, co-présidente, DLFF

## ÉDITEUR EN CHEF

**Dr. Denis Foretia**, coprésident, DLFF

## L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

**Dr. Adeline Nembot**, Analyste Des Politiques Économiques Au Nkafu Policy Institute

**Dr. Bin Joachem Meh**, Analyste De Politique Économique Au Nkafu Policy Institute

**Dr. Tankeu Yollande**, Analyste De Politique Économique Au Nkafu Policy Institute

**Dr. Ondoua Hervé**, Analyste De Politique Économique Au Nkafu Policy Institute

**Dr. Parfait Beri**, Analyste De Politique Économique Au Nkafu Policy Institute

**Mme. Vanessa Aboudi**, Analyste Politique Au Nkafu Policy Institute

**M. Nsengue Brice**, Responsable Adjoint Sbec À La Fondation Denis Et Lenora Foretia

**Mme. Larissa Ntoubia**, Assistante de recherche au Nkafu Policy Institute

**M. Desmond Meh**, Assistant SBEC à la Fondation Denis et Lenora Foretia

**Mme. Chefor Daisy**, Stagiaire De Recherche Au Nkafu Policy Institute

## ÉQUIPE DE RÉVISION

**Dr. Jean Cedric Kouam**, Chercheur Et Directeur Adjoint De La Division Des Affaires Économiques Au Nkafu Policy Institute

**M. Pooran Chandra Pandey**, Représentant Résident Du Climate Scorecard Et Chercheur Non-Résident Au Nkafu Policy Institute

## MISE EN PAGE

**M. Severin Epoh**, Concepteur Graphique Senior et Responsable Technique, DLFF

**M. Ndze Alfred Steve**, Concepteur Graphique et Vidéaste, DLFF

## ÉQUIPE DE PUBLICATION

**M. Jean Blaise Nkonga**, Directeur Des Opérations Par Intérim, DLFF

**M. Fouefack Ebenizer**, Directeur Des Programmes Et De La Stratégie, DLFF

**M. Asongalem Isidore**, Responsable SBEC, DLFF

## TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	5	Créer un environnement réglementaire favorable .....	24
Acronymes.....	6	Recherche de financement et d'investissement .....	24
Avant-propos.....	7	Création d'emplois et développement économique.....	25
Executive Summary.....	8	Favoriser l'éducation entrepreneuriale et l'innovation.....	25
Résumé Exécutif.....	8	Compétitivité et reconnaissance mondiales.....	25
Aperçu de l'écosystème des startups au Cameroun.....	10	Favoriser les réseaux d'entrepreneurs et de leurs bailleurs de fonds.....	26
Des start-ups à succès en Afrique.....	16	<b>Limites du cadre juridique et réglementaire existant pour les startups au Cameroun.....</b>	<b>27</b>
L'expérience tunisienne.....	17	Limites.....	28
La loi de la RD Congo sur les Startups .....	17	L'absence d'un environnement stratégique favorisant l'innovation.....	28
Le loi sur les Startups sénégalais.....	18	Reconnaissance insuffisante de la spécificité des entreprises numériques innovantes .....	28
<b>Loi sur les Startups comme catalyseur du développement des startups au Cameroun.....</b>	<b>19</b>	L'insuffisance des dispositifs de financement actuels pour les projets innovants d'entreprises numériques .....	28
Accès au financement .....	20	L'absence de réglementations juridiques et institutionnelles.....	28
Réduire les charges réglementaires .....	21	Domaines clés de changement .....	28
Renforcement des capacités des start-ups.....	22	<b>Recommandations politiques.....</b>	<b>29</b>
Incitations fiscales.....	22	Résumé et voie à suivre .....	33
<b>Opportunités d'adoption d'une loi sur les Startups au Cameroun.....</b>	<b>23</b>	<b>Les références.....</b>	<b>34</b>

## REMERCIEMENTS

**C**e rapport est le résultat d'une étude menée par une équipe du Small Business and Entrepreneurship Center (SBEC) et du Nkafu Policy Institute.

Nous remercions sincèrement la direction de la Fondation Denis & Lenora Foretia, dont le leadership a permis la réalisation de ce rapport.

Nous remercions chaleureusement la Fondation John Templeton et la Rising Tide Society pour leur étroite collaboration et le soutien financier qu'elles ont apportés à la Fondation Denis et Lenora Foretia.

Au sein de la Fondation, l'équipe est reconnaissante à Mme Lenora Ebule pour son leadership et ses conseils sur le projet "Powering Prosperity and Economic Freedom for Women and Youth" au Cameroun, qui est soutenu par la Rising Tide Foundation et la John Templeton Foundation. Nous tenons à remercier le Dr Jean Cedric Kouam pour la supervision de ce rapport.

Nous remercions sincèrement M. Pooran Chandra Pandey pour son examen approfondi de ce document.

*The SBEC team*

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b> : Classement des villes des startups camerounaises en 2023.....	12
<b>Tableau 2</b> : Liste des 10 meilleures startups au Cameroun.....	13

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1</b> : Financement des startups camerounaises en Afrique.....	14
<b>Figure 2</b> : Écosystème des startups en Afrique.....	21
<b>Figure 3</b> : Indice des villes africaines comptant le plus de startups en 2021.....	22

## ACRONYMES

<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>ANTIQUE</b>	Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication
<b>APME</b>	Agence Nationale de Promotion des PME
<b>OCDE</b>	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
<b>FEM</b>	Forum Economique Mondial
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>MINPMEESA</b>	Ministère Des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
<b>GEMME</b>	Le Global Entrepreneurship Monitor
<b>MINPOSTE</b>	Ministère des Postes et Télécommunications
<b>B2B</b>	Interentreprise
<b>B2C</b>	Entreprise à client
<b>C2B</b>	Du client à l'entreprise
<b>C2C</b>	Du client à l'entreprise
<b>DLFF</b>	Fondation Denis et Lenora Foretia

## AVANT-PROPOS



**L**e gouvernement camerounais, dans sa Stratégie nationale de développement-2030 (SND30), vise à réaliser la transformation structurelle de l'économie en apportant des changements fondamentaux aux structures économiques et sociales afin de promouvoir un développement plus inclusif et durable. Alors que le marché mondial continue d'évoluer et d'innover à un rythme sans

précédent, le rôle des start-ups dans la croissance économique et la promotion de l'innovation est devenu indéniable. Les start-ups se sont révélées être le socle de la création d'emplois au Cameroun, en particulier dans un pays où, même si le taux de chômage est passé de 12,4 % à 7 %, le pourcentage de la population active dans le secteur informel a continué d'augmenter, passant de 56 % en 1993 à 90 % en 2017 (OIT, 2017). Il ne fait aucun doute que les start-ups peuvent apporter l'innovation technologique et le développement socio-économique à un pays, comme c'est le cas dans de nombreux pays à travers le monde.

Le Cameroun, comme beaucoup d'autres nations, se trouve à un moment critique où il est impératif de nourrir et de soutenir un écosystème de start-ups dynamique. Le pays est doté d'une population jeune et entreprenante et d'un potentiel de croissance remarquable. Toutefois, pour exploiter pleinement ce potentiel, nous devons créer un environnement favorable qui donne du pouvoir aux entrepreneurs, réduit les barrières à l'entrée et encourage l'innovation. La

loi sur les Start-ups viserait à améliorer ce climat pour les entrepreneurs au Cameroun en se concentrant sur cinq objectifs particuliers. Le cadre politique proposé améliorera l'infrastructure, réduira les réglementations et augmentera l'accès au capital, ce qui pourra renforcer l'environnement des start-ups du pays.

Cette note d'information vise à mettre en lumière le besoin urgent d'une loi sur les start-ups au Cameroun, laquelle servira de cadre juridique exhaustif censé nourrir et soutenir la croissance des start-ups dans divers secteurs. Il présente une analyse approfondie du paysage entrepreneurial actuel, identifie les défis auxquels sont confrontées les start-ups et propose des recommandations clés pour les réformes politiques et les mesures législatives. L'importance de ce rapport ne réside pas seulement dans le plaidoyer en faveur de la création d'une loi sur les Start-ups, mais également dans la présentation des immenses avantages et opportunités qui peuvent être libérés grâce à une telle initiative. Il fournit une feuille de route pour favoriser un écosystème dans lequel les entrepreneurs peuvent s'épanouir, les investisseurs peuvent participer en toute confiance et le gouvernement peut activement soutenir et promouvoir les start-ups en tant que force motrice du développement économique durable.

*Lenora Ebu*

**Co-Chair, Denis & Lenora Foretia Foundation**

## EXECUTIVE SUMMARY

Startups in the World are renowned for being more inventive, competitive, and creative, with diverse ways of raising capital. Despite the existence of well-known sources of funding such as crowdfunding, personal financing, loans, and investor funds, no startup in the Cameroonian startup ecosystem can claim an attempt to raise more than one billion FCFA successfully. No Cameroonian start-up ranks among the major start-ups in Africa, especially in countries like Senegal, Nigeria, and Tunisia. Also, the majority of startups fail before their second anniversary due to a lack of talent, ideal products, insecurities, and the lack of a legislative framework to steer the existing startups and act as a pathway for new ones. This report presents, therefore, the relevance of a Startup Act for sustainable and inclusive startup development in Cameroon. Using secondary sources of information from a documentary approach and expert experiences and feedback, results from the study show that Startup Acts are catalysts for startup development by facilitating access to finance, promoting talent pool development, and acting as a source of tax incentives for startups. The Cameroonian Development Strategy seeks to transform the Cameroonian economy into an emerging nation by 2035 in view of realizing the Sustainable Development Goals (SDGs) and attaining Agenda 2063. To achieve this vision, it is imperative to develop productive startups by drafting and enacting laws and regulations that address the challenges faced by startups in Cameroon. This report recommends the implementation of an inclusive policy that addresses gender-related issues in startup development as well as an objective strategy that clearly defines the labeling process and financing of startups in Cameroon. Finally, this report proposes the implementation of a strategy that promotes media startups. Future studies could elaborate more on start-up investment.

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Les startups dans le monde sont réputées pour être plus innovantes, compétitives et créatives avec diverses manières de lever des fonds. Malgré l'existence de sources de financement bien connues telles que le crowdfunding, le financement personnel, les prêts et les fonds d'investisseurs, aucune startup de l'écosystème camerounais ne peut se targuer d'avoir réussi à lever plus d'un milliard de FCFA. Aucune start-up camerounaise n'est classée parmi les 100 principales start-up d'Afrique, alors que des start-up de pays comme le Sénégal, le Nigéria et la Tunisie figurent dans la liste des 100 premières. En outre, la majorité des startups échouent avant leur deuxième anniversaire en raison d'un manque de talent, de produits idéaux, d'insécurité et surtout de l'absence d'un cadre législatif pour guider les startups existantes et servir de voie d'accès pour les nouvelles. Ce rapport présente donc la nécessité urgente d'un Startup Act pour un développement durable et inclusif des startups au Cameroun. En utilisant des sources de données secondaires issues d'une approche documentaire et des expériences et retours d'experts, les résultats de l'étude montrent que les Startup Acts sont des catalyseurs pour le développement des startups en facilitant l'accès au financement, en promouvant le développement d'un vivier de talents, et en agissant comme une source d'incitations fiscales pour les startups. La stratégie de développement du Cameroun vise à transformer l'économie camerounaise en une nation émergente d'ici 2035 en vue de réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) et d'atteindre l'Agenda 2063. Pour réaliser cette vision, il est impératif de développer des startups productives en rédigeant et en promulguant des lois et des règlements qui répondent aux défis auxquels sont confrontées les startups au Cameroun. Ce rapport recommande la mise en œuvre d'une politique inclusive qui aborde les questions liées au genre dans le développement des startups, ainsi qu'une stratégie objective qui définit clairement le processus de labellisation et de financement des startups au Cameroun. Enfin, ce rapport propose la mise en œuvre d'une stratégie de promotion des startups dans le domaine des médias. De futures études pourraient se pencher davantage sur l'investissement dans les startups.

# 01. APERÇU DE L'ÉCOSYSTÈME DES START-UPS AU CAMEROUN

---



**L**e gouvernement camerounais a toujours mis en avant son intérêt pour l'amélioration de l'environnement des start-ups et des investisseurs. Dans sa Stratégie nationale de développement pour la décennie 2020-2030 (SND20-30), le gouvernement entend notamment : (i) atteindre une croissance économique à deux chiffres ; (ii) atteindre une part manufacturière du PIB de 25 % ; et (iii) réduire la pauvreté à moins de 10 % d'ici 2035. Pour atteindre ces objectifs, le Cameroun, dans sa stratégie, entend promouvoir les incubateurs d'entreprises, les start-ups et les jeunes entreprises.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2018) et le Forum économique mondial (FEM, 2019), une start-up est une entreprise nouvellement créée qui cherche à commercialiser

des biens, des services ou des modèles d'entreprise innovants avec un potentiel de croissance rapide. Par conséquent, les start-ups se caractérisent par l'importance qu'elles accordent à la technologie, à la perturbation des entreprises établies et à un rapport risque/récompense élevé.

Depuis quelques années, l'écosystème entrepreneurial camerounais est entré dans l'ère des start-ups. Dans l'écosystème entrepreneurial, une start-up est une entreprise de création récente, au potentiel de développement important, souvent portée par des concepts novateurs et des technologies de pointe (GEM, 2020). Cependant, l'avènement des start-ups représente un défi considérable tant d'un point de vue économique et institutionnel que pour répondre aux besoins spécifiques des dirigeants de petites et moyennes entreprises (PME). Par exemple, au Cameroun, la majorité des entrepreneurs ne savent pas ce qu'est une start-up, quelles sont les ressources nécessaires pour en créer et, surtout, quel est le cadre réglementaire le mieux adapté à sa réussite. De même, lorsqu'ils lancent une entreprise, ils ne savent pas ce qu'ils essaient de construire ou quelle est la différence entre une petite entreprise et une start-up. Ne pas différencier clairement le modèle d'entreprise conduira à une stratégie mal conçue.

**Les start-ups sont regroupées en six catégories différentes. Il s'agit des catégories suivantes :**

- Start-ups achetables : il s'agit d'entreprises créées pour être vendues plus tard, principalement sur des applications mobiles et sur le web.
- Les start-ups de grandes entreprises : il s'agit d'entreprises qui maintiennent leur croissance grâce à une innovation constante ; sur la base de leur produit principal, elles proposent de nouveaux produits.
- Les start-ups de style de vie sont des entreprises où les start-upers vivent le style de vie qu'ils aiment afin de pouvoir financer le produit

qu'ils aiment.

- Les start-ups évolutives : ce sont les vraies versions des start-ups dont les fondateurs ont une vision très large de la domination du monde. Parmi les exemples, on peut citer des start-ups comme Facebook et Google.
- Les petites entreprises : bien qu'il s'agisse de petites entreprises, elles développent tout de même de nouveaux produits.
- Les start-ups sociales : ces start-ups préfèrent partager leurs richesses plutôt que de développer leurs activités.

Même si les petites entreprises et les start-ups sont des modèles d'entreprise que l'on utilise à tort de manière interchangeable, elles sont fondamentalement différentes. Elles se distinguent principalement par leur stratégie et leurs objectifs. Ainsi, alors qu'une petite entreprise n'a besoin que d'une norme assez importante (en termes de nombre de travailleurs, de marché cible et de revenus), une start-up se distingue par son modèle d'entreprise évolutif, qui vise à croître rapidement et à perturber un secteur d'activité.

Parce que les start-ups se concentrent sur une zone géographique plus large et ont des ambitions mondiales, elles doivent utiliser le soutien technologique pour orienter leur modèle d'entreprise vers l'apport de solutions à un problème non résolu sur le marché. Pour ce faire, elles doivent nécessairement disposer de produits innovants qui les différencieront des autres entreprises. En revanche, les petites entreprises se concentrent sur les besoins de leurs clients pour réaliser des bénéfices. Cela signifie que leurs produits n'ont pas nécessairement

besoin d'être innovants. En ce qui concerne les finances, les start-ups et les petites entreprises ont tendance à s'autofinancer lors de la phase d'amorçage de leur investissement. Mais, en raison de leur croissance et de leurs perspectives d'innovation, qui constituent la "raison d'être" des start-ups, elles ont besoin d'un financement plus important pour leurs différentes séries de projets jusqu'à ce qu'elles atteignent la rentabilité.

Les start-ups au Cameroun utilisent la technologie numérique pour exceller dans des domaines tels que les applications mobiles, les plateformes de commerce électronique, l'AgriTech, la HealthTech, le transport et la logistique, le divertissement et les solutions FinTech afin de résoudre les problèmes régionaux et d'apporter des solutions inédites. Dans ce contexte innovant, les start-ups peuvent réagir aux demandes changeantes du marché et présenter des propositions de valeur distinctives grâce à cette stratégie axée sur la technologie. Il s'agit notamment de quelques start-ups comme Ejara, UpOwa, Waspito, Kiro'o Game et Bee, qui figurent parmi les 10 premières start-ups du Cameroun en 2020, avec un financement cumulé de plus de 30 millions de dollars (tableau 2 et figure 1). Depuis, de multiples start-ups ont vu le jour, notamment à Buea (l'une des villes anglophones en crise du Cameroun), qui apparaît comme l'écosystème de start-up le plus prometteur. Occupant la 3ème position au niveau national après Yaoundé et Douala, la 4ème dans la région Afrique Centrale, et la 1120ème position après avoir progressé de 65 places dans le Global Ecosystem Index (Tableau 1).

**Tableau 1 : Classement des villes des startups camerounaises en 2023**

Ville	Classement national	Classement régional	Classement mondial	Proportion dans l'écosystème start-up camerounais
Yaoundé	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	901 (+244)	50%
Douala	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	1 049 (+108)	31%
Bués	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> (+1)	1 120 (+65)	19%

Source : auteurs du StartupBlink, 2023

La croissance économique du Cameroun étant fortement dépendante de l'agriculture, les start-ups AgriTech se sont concentrées sur l'augmentation de la productivité, le renforcement des méthodes agricoles et la connexion des agriculteurs aux marchés.

Étant donné que la croissance économique du Cameroun dépend fortement de l'agriculture, les start-ups AgriTech se sont concentrées sur l'augmentation de la productivité, le renforcement des méthodes agricoles et la mise en relation des agriculteurs avec les marchés. Parmi les exemples, on peut citer "Njorku", une plateforme en ligne pour connecter les emplois dans l'agriculture, et "Agrix-Hub", qui offre aux agriculteurs des informations en temps réel sur le marché (Nkemngu, 2019). Ces start-ups aident au développement et à la modernisation de l'industrie agricole camerounaise.

FinTech connu comme le secteur de la technologie financière, se développe rapidement au Cameroun. Pour les paiements, les transferts d'argent et l'inclusion financière, les start-ups de ce secteur fournissent des solutions de pointe. Par exemple, "NjorkuPay" offre une plateforme de paiement en ligne, tandis que "Maviance" propose des solutions de

paiement mobile. Ces start-ups aident les personnes et les entreprises à accéder aux ressources financières et contribuent à la transformation numérique du secteur financier.

Les entreprises camerounaises spécialisées dans les technologies de l'information pour la santé cherchent à répondre aux préoccupations du pays en matière de soins de santé. Elles créent des plateformes de télémédecine, des outils d'analyse des données de santé et des applications de santé mobile. Parmi les exemples notables, on peut citer "Waspito" et "Healthlane", des plateformes en ligne pour la prise de rendez-vous médicaux, et "GiftedMom", qui offre des services de maternité et de santé infantile par le biais de la téléphonie mobile. Ces entreprises font un meilleur usage de la technologie pour améliorer l'accessibilité, l'abordabilité et des soins de santé.

Bien que les start-ups camerounaises soient reconnues comme étant parmi les plus dynamiques au niveau régional de l'Afrique centrale, elles sont confrontées à un certain nombre de défis qui empêchent leur pleine explosion. Selon l'Institut national de la statistique, plus de 2 000

start-ups ont cessé leurs activités en huit ans en raison d'un écosystème défavorable à leur épanouissement. En effet, le Cameroun dispose d'un environnement défavorable qui ignore les besoins réels de ce type d'entreprise, notamment en termes de fiscalité, de manque de moyens

financiers, d'accès difficile au crédit et d'interprétation erronée des réalités camerounaises. Au Cameroun, les processus de licence et d'enregistrement longs et compliqués sont un problème pour les entreprises (GEM, 2018).

**Tableau 2 : Liste des 10 meilleures start-ups au Cameroun**

Rang	Start-up	Domaine d'intervention	dernier tour	Année de création	Montant collecté en dollars américains
1.	Éjara	Technologie Financière	Série A	2020	10 000 000,00
2.	UpOwa	Énergie	Série A	2014	7 086 000,00
3	Diool	Technologie Financière	Cycle de financement	2015	5 600 000,00
4	Maviance	Technologie Financière	Cycle de financement	2012	3 000 000,00
5	Guêpe	Soins de santé	Aide hors actions	2020	2 700 000,00
6	Jeux Kiro'o	Divertissement.	Graine	2013	655 000,00
7	Taaply	FinTech.	Pré-ensemencement	2019	500 000,00
8	PaySika	Technologie Financière	Pré-ensemencement	2020	348 000,00
9	Infiuss Santé	Soins de santé	Aventure	2018	175 000,00
10	ABEILLE	Transports et Logistique	Accorder	2017	non dévoilé

Source : Liste des startups Afrique , 2020

Bien entendu, le gouvernement camerounais fait des efforts pour stimuler son écosystème de start-up, mais cela nécessite un véritable suivi. En effet, l'État facilite l'accès au capital, pour un écosystème entrepreneurial solide, ce qui contribue à l'expansion rapide des start-ups au cours des dernières années (GEM, 2020 ; MINPMEESA, 2019 ; Banque africaine de développement, 2019). Le gouvernement du Cameroun a mis en place des lois et des programmes pour soutenir l'entrepreneuriat et offrir un financement aux aspirants propriétaires d'entreprise (MINPMEESA, 2019). L'essor des sociétés de capital-risque, des investisseurs providentiels et des plateformes de crowdfunding a amélioré l'accès à l'investissement

(Banque africaine de développement, 2019 ; Maviance, 2020 ; Njorku, 2020). Par exemple, l'État du Cameroun, par la volonté du président de la République, met à disposition des jeunes camerounais des projets de jeunes start-ups. En 2016, du 10 au 13 novembre, 80 projets ont été sélectionnés, et tous ont été soumis à l'incubation pour 6 mois de formation. A ce jour, la plupart d'entre eux n'ont jamais été financés pour plusieurs raisons intenable et incompréhensible (il est impossible de financer les plus de 35 ans, notamment les 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, et 45 ans). Tous ayant été sélectionnés, formés et diplômés, d'autres perçoivent le financement par affinité, et d'autres n'ont aucune notion des projets. A ce rythme, ces

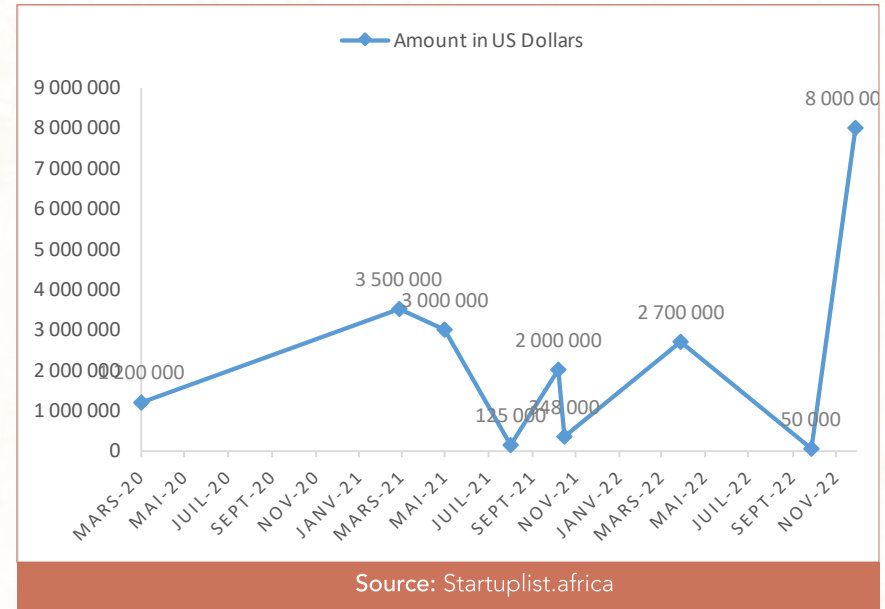
éléments deviennent défavorables à l'écosystème camerounais des start-ups.

Dans ce contexte, l'écosystème camerounais des start-ups ne peut pas vraiment évoluer sans l'implication du gouvernement et l'introduction d'une législation spécifiquement conçue pour favoriser la création et le développement des start-ups au Cameroun à travers la loi sur les Start-ups. Une "loi sur les Start-ups" se réfère à un cadre législatif ou à une politique mise en place par le gouvernement pour encourager et aider l'expansion des start-ups dans la nation. Il comprend un ensemble de règles, de récompenses et d'initiatives d'assistance conçues pour encourager la créativité, l'esprit d'entreprise et la croissance d'un écosystème de start-ups prospère (MINPMEESA, 2019).

Les incubateurs, les accélérateurs, les universités et les centres de recherche qui constituent l'écosystème entrepreneurial travaillent ensemble pour soutenir les start-ups (ActivSpaces, 2021 ; Cameroon Angels Network, 2021 ; National Advanced School of Engineering, 2021). Et même si deux politiques et programmes (l'Agence nationale des technologies de l'information et de la communication, ANTIC, et l'Agence nationale pour la promotion des PME, APME) sont conçus pour aider les start-ups au Cameroun, il y a un besoin urgent d'un cadre réglementaire car environ 90% des entreprises au Cameroun sont dans l'informel. Le Cameroun a le potentiel de devenir une plaque tournante pour les start-ups en Afrique, malgré les obstacles, notamment la faiblesse des infrastructures (Banque mondiale, 2021). Comme l'indique le Global Start-up Ecosystem (2023), le Cameroun est classé parmi les 1 000 premiers pays, affichant une croissance rapide dans son indice d'écosystème mondial. Ce classement a permis au Cameroun d'être classé 116e au niveau mondial et 2e dans la région d'Afrique centrale en 2023 (StartupBlink, 2023).

A ce niveau, une loi sur les start-ups est nécessaire pour faciliter leur création et leur développement, celles-ci contribuant à leur tour au

Figure 1: Cameroon Startup Funding in Africa



développement économique par l'accès au capital, le mentorat, les possibilités de mise en réseau et à davantage d'emplois (Groupe de la Banque mondiale, 2021). Une loi sur les start-ups comprend un ensemble de politiques, d'incitations et d'initiatives de soutien visant à favoriser un environnement propice à la croissance des start-ups, à l'innovation et à l'esprit d'entreprise (World Bank Group, 2021 ; European Start-up Network, 2019).

Pour aider au développement et à la durabilité des start-ups au Cameroun, il est impératif que le gouvernement accélère le processus législatif de la loi camerounaise sur les Start-ups, qui a été lancé il y a quelques années en juillet 2021. Par conséquent, ce rapport examine le besoin urgent de voter

une loi sur les start-ups pour le Cameroun dans le but de renforcer l'écosystème des start-ups.

Pour atteindre cet objectif, ce rapport présentera la loi sur les Start-ups comme un catalyseur pour le développement des start-ups au Cameroun (Section 1) ; identifiera les lois sur les Start-ups réussis en Afrique (Section 2) ; dessinera les opportunités pour l'adoption d'une loi sur les Start-ups au Cameroun (Section 3) ; présentera les limites du cadre légal et réglementaire actuel du Cameroun pour les start-ups (Section 4) ; identifiera les domaines clés pour le changement (Section 5) ; et enfin suggérera quelques recommandations politiques dans la mise en œuvre d'une loi sur les Start-ups camerounaises.

Cette recherche est basée sur des sources de recherche secondaires utilisant une approche documentaire et des expériences de pays qui ont mis en œuvre avec succès la loi sur les Start-ups. Les résultats sont étayés par les commentaires et les suggestions des experts évaluateurs, qui ont contribué à renforcer les conclusions.





## **02. DES START-UPS À SUCCÈS EN AFRIQUE**

---



Ces dernières années, plusieurs pays africains ont promulgué avec succès des lois sur les start-ups pour guider la création et le fonctionnement des entreprises dans leurs économies. Il s'agit notamment de la Tunisie (2018), du Sénégal (2019), du Nigeria (2022) et du Congo (2022). D'autres pays africains, tels que l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Rwanda, le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Ouganda, ont également proposé des lois sur les start-ups et y travaillent. De nouvelles données semblent indiquer que ces économies disposent des écosystèmes d'entreprises les plus développés d'Afrique et que l'adoption de lois sur les start-ups a accéléré la création d'entreprises dans ces pays.

### • L'expérience tunisienne

La loi tunisienne sur les Start-ups a été adoptée en avril 2019 avec l'objectif de faire de la Tunisie "un pays de start-ups au carrefour de la Méditerranée, de la région MENA et de l'Afrique". Immédiatement après avoir été rendue publique, la loi sur les Start-ups a reçu 416 demandes d'étiquetage de start-ups. En 2020, 248 labels ont été accordés, ce qui représente un taux d'acceptation total de 70 %. L'âge moyen des start-ups labellisées était de 2,5 ans. En outre, 2 829 nouveaux emplois ont été créés au cours de la période suivant la promulgation de la loi sur les start-ups (dont 28 % au cours de la première année); chaque label a généré en moyenne 3 nouveaux emplois, et 61 % des emplois ont été occupés par des hommes, tandis que le reste (39 %) a été occupé par des femmes. Avant la loi sur les Start-ups, seuls 18,7 millions de dollars étaient levés pour les start-ups, mais le montant est passé à 21,8 millions de dollars en 2019, et il a été autofinancé à 100 %. Les principaux secteurs qui ont connu un pic dans les start-ups comprennent les logiciels et services d'entreprise, les industries créatives, EdTech, HealthTech et Marketplace (Mehouachi et al., 2020).

### • La loi de la RD du Congo sur les Start-ups

L'écosystème des affaires en République Démocratique du Congo est caractérisé par une expansion des entreprises innovantes, catalysée en partie par un accès facile aux prêts, la participation à des concours d'innovation et le crowdfunding (Kabue, 2023). Pour accélérer et soutenir les nouvelles entreprises dans le pays, le gouvernement a adopté l'ordonnance-loi n° 22/030 du 8 septembre 2022 pour régir les start-ups. Cette loi dispose d'un cadre juridique qui oriente les conditions d'activités des start-ups en RD Congo, telles que l'obtention d'un label, les régimes fiscaux et douaniers des start-ups, et l'accès aux sources de financement.

En conséquence, un individu ou une société peut enregistrer une start-up en RD Congo, et l'entreprise doit exister depuis moins de 7 ans à compter de la date d'enregistrement. Elle doit également employer moins de 50 personnes, avoir un chiffre d'affaires total inférieur à 1 milliard de francs congolais, et au moins deux tiers (2/3) des actions doivent être détenues par des citoyens congolais. La priorité du gouvernement est de soutenir les modèles économiques qui ont un fort potentiel d'innovation et de croissance. Les labels sont accordés une seule fois, valables pour cinq ans et renouvelables pour cinq ans.

Avant son lancement, les start-ups congolaises ont levé près d'un million de dollars auprès de sociétés de capital-risque. Sur ce montant, 350 000 dollars ont été levés par la fintech Maxicash, fondée par une femme, ce qui est assez important par rapport au montant total levé par les start-ups sénégalaises (353 millions de dollars), malgré la ratification de la loi sur les Start-ups en 2019. Moins d'un an après l'adoption de la loi sur les Start-ups, la Banque mondiale a également lancé un projet de 300 millions de dollars, qui vise à soutenir environ 2 500 entreprises formelles qui pourraient potentiellement créer 28 000 nouveaux emplois au Congo. En outre, le gouvernement du Congo a également créé le Fonds de garantie de l'entrepreneuriat au Congo (FOGEC) dans le but d'aider les citoyens à accéder au financement de nouvelles entreprises (Adeyemi, 2022). Une start-up de crypto-monnaie basée au Congo appelée Jambo aurait également levé 37,5 millions de dollars au début de 2023, tandis qu'un autre 60 000 dollars a été levé par la place de marché alimentaire B2B Wenzemobile auprès de RDC Impact Angels et Catalytic Africa. Ces développements importants suggèrent que la République Démocratique du Congo veut promouvoir le climat des affaires, car la loi sur les Start-ups répond déjà aux attentes.

### • La loi sur les Startups sénégalais

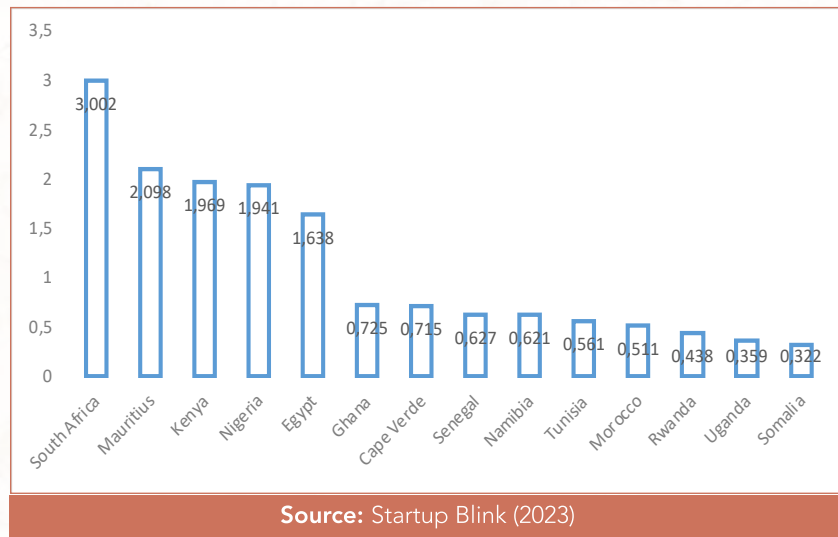
Le Sénégal a adopté son loi sur les Start-ups en 2018 pour régir la promotion et la croissance des nouvelles entreprises dans le pays. La nation ouest-africaine est devenue le seul deuxième pays africain à le faire, malgré plusieurs initiatives en cours pour développer la loi à travers le continent. À l'instar de la loi sur les Start-ups en R.D. Congo, le gouvernement sénégalais vise à promouvoir l'innovation dans le cadre de la stratégie "Sénégal numérique 2025" (Afrikan Heroes, 2021). En outre, l'entreprise doit être créée sur le territoire sénégalais et un tiers des actions doit être détenu par des citoyens sénégalais. La loi s'applique également aux sénégalais de l'étranger qui détiennent 50 % ou plus du capital. Après avoir respecté la réglementation en vigueur, le gouvernement sénégalais accorde une exonération fiscale de trois ans à la startup. Le fait d'avoir une entreprise légalement enregistrée permet également aux entreprises de bénéficier de crédits directs publics ou privés, d'accéder à des programmes de renforcement des capacités, etc.

La loi sur les Start-ups a accéléré l'émergence d'entreprises innovantes qui s'appuient sur la technologie. Cauri Money, par exemple, a reçu une subvention de 350 000 dollars en 2021. Kwely est une autre place de marché mondiale qui a également reçu une subvention d'amorçage d'un million USD en 2019, tandis que Chargel est une start-up qui met en relation les expéditeurs avec les bons transporteurs. L'entreprise a levé 3 250 000 dollars en 2021 (Startuplist.Africa, 2023). En 2019, une start-up sénégalaise spécialisée dans l'agriculture, Bayseddo, a permis aux agriculteurs de lever 400 000 dollars grâce à l'investissement par la foule dans l'agriculture. Bien qu'il y ait eu des progrès dans la collecte de fonds pour les start-ups au Sénégal depuis la promulgation de la loi, il y a encore très peu de documentation sur le nombre de start-ups qui ont bénéficié de la nouvelle politique. Il n'existe pas non plus d'évaluation récente des succès et des échecs de la loi sur les start-ups au Sénégal, qui sont des domaines importants pour les évaluations futures.

**03. LOI SUR LES START-UPS  
COMME CATALYSEUR DU  
DÉVELOPPEMENT DES  
START-UPS AU CAMEROUN**

---

Figure 2: Écosystème des start-ups en Afrique



Les actes de démarrage sont primordiaux pour la création et le développement des start-ups. Il est bien établi dans la littérature que les start-ups sont très importantes pour la croissance économique et la création d'emplois. De nombreux pays ont fait des progrès significatifs pour accélérer la création et le financement des start-ups en Afrique. Selon StartupBlink (2023), l'Afrique du Sud a perdu 4 points dans le classement mondial des pays comptant le plus de start-ups, mais est restée en tête de liste, tandis que la Tunisie, le Maroc et le Rwanda ont perdu respectivement 8, 14 et 11 points. En outre, l'île Maurice et le Sénégal ont gagné 10 points dans le classement, tandis que l'Ouganda est le seul nouveau pays africain à avoir été ajouté à la liste des 100 premiers pays de l'écosystème mondial des start-ups du continent. La figure 1 présente le classement complet des 14 pays

africains en 2022 par start-up.

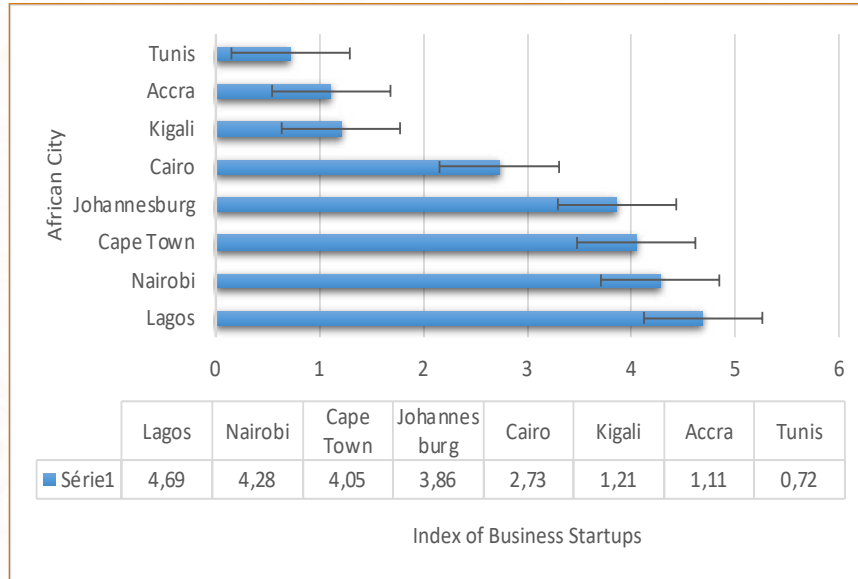
En outre, les pays africains ont levé 407,86 millions de dollars en contrats de démarrage, l'Afrique du Sud étant en tête de liste avec un montant estimé à 215,7 millions de dollars (52,7 %) en 2021. En conséquence, un total de 23 pays ont conclu des accords de financement, les services financiers recueillant 199,10 millions de dollars (8 accords), le commerce électronique (112 millions de dollars), la mobilité et la logistique (61 millions de dollars) et l'éducation (20,10 millions de dollars) enregistrant trois accords, respectivement (Aro, 2022). La majorité des start-ups se sont concentrées autour des grandes villes du continent, comme le montre la figure 2.

Les indices de la figure 2 sont basés sur la quantité (nombre de start-ups/accélérateurs), la qualité (nombre de licornes, de sorties, de panthéons) et les scores des entreprises. On peut observer que la ville de Lagos au Nigeria est en tête du classement pour le plus grand nombre de start-ups avec un indice de 4,69, tandis que la ville de Tunis en Tunisie se trouve en bas du classement. Le Cameroun, quant à lui, n'a pas encore établi de loi sur les start-ups dans le pays et le pays ne figure pas dans le classement des start-ups en Afrique. Il est donc nécessaire d'avoir une loi qui favorisera le développement des start-ups au Cameroun.

### Accès au financement

L'accès au financement est essentiel à la croissance des entreprises. Le manque d'accès au financement est l'un des principaux défis auxquels sont confrontées les start-ups en Afrique en général et au Cameroun en particulier. De nombreuses entreprises camerounaises ont échoué en moins de cinq ans d'existence en raison d'un manque de financement. Un exemple est la start-up camerounaise Afrostream, qui a vu le jour en 2014 dans le but de fournir des services de streaming pour les contenus africains et afro-américains. Cette start-up,

Figure 3: Indice des villes africaines comptant le plus de start-ups en 2021



Source: Startup Blink (2023)

malgré l'idée géniale qui a présidé à sa création, n'a existé que pendant trois ans et s'est éteinte en 2017 par manque de moyens financiers. De nombreuses lois sur les start-ups prévoient l'octroi de subventions et de prêts qui peuvent aider les start-ups à couvrir leurs coûts initiaux. C'est très important, surtout pour les start-ups en phase de démarrage qui ont du mal à accéder au financement. Selon l'ICREPORT (2021), la mise en œuvre d'une loi sur les start-ups en Tunisie, par exemple, a favorisé le développement des start-ups. En effet, le Tunisian loi sur les Start-ups a fourni plus de 200 millions d'euros aux start-ups du pays. En outre,

en 2020, Smart Capital a accordé un soutien financier aux start-ups en Tunisie, qui comprenait un financement de 84 millions de dollars pour financer des projets innovants, environ 1 million de dollars pour aider les start-ups qui ont été négativement affectées par la COVID-19, et un financement de 7 millions de dollars pour financer la recherche.

### Réduire les charges réglementaires

Le Cameroun se classe 167ème sur 190 pays dans le rapport Doing Business de la Banque mondiale et 149ème sur 180 pays dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International en 2020. Cela implique qu'il est très difficile de démarrer et de gérer une entreprise dans le pays, en partie à cause du fait que la plupart des transactions commerciales nécessitent l'approbation du gouvernement, ce qui est souvent fastidieux et susceptible de pratiques de corruption. Ces procédures lourdes incluent de longues procédures d'enregistrement et beaucoup de paperasse. Une réduction de ces charges administratives permettra aux start-ups de se concentrer davantage sur leurs activités principales et d'accélérer leur développement. Les lois sur les start-ups facilitent le fonctionnement et la croissance des start-ups sans avoir à se soucier de lenteurs administratives. Les start-ups acts facilitent la collaboration entre les start-ups et les organismes de régulation grâce à la création de plateformes de dialogue. La loi nigériane sur les Start-ups a prévu cette réduction de la bureaucratie grâce à leur collaboration avec la Security and Exchange Commission et la Corporate Affairs Commission, qui supervise l'administration des entreprises au Nigeria (Ogbu, 2022). Impliquer les start-ups dans le processus décisionnel réglementaire permet de mieux comprendre leurs besoins et de favoriser leur développement. Grâce à la réduction de la bureaucratie, les actes des start-ups créent un environnement favorable qui encourage l'innovation.

### **Renforcement des capacités des start-up**

La rareté des opportunités de renforcement des capacités et de mentorat approprié est l'une des principales causes de l'échec des start-ups au Cameroun. Selon la Banque africaine de développement, le manque de ressources humaines qualifiées au Cameroun constitue une menace majeure pour l'écosystème entrepreneurial du pays. Le manque de coordination entre les différents secteurs et institutions ralentit souvent l'éducation et la formation à l'entrepreneuriat. Les "lois sur les Start-ups" stimulent le développement des jeunes entreprises grâce à une formation coordonnée et à la création de nouvelles stratégies et mesures de soutien qui ont un impact positif sur le cycle de vie de ces start-ups. Ces mesures comprennent de nouvelles façons d'aborder la gestion des ressources humaines et le paiement des travailleurs, la manière d'accéder facilement au capital, la création d'opportunités pour les start-ups de participer à des défis et des programmes bénéfiques, et l'accès à l'information. En outre, les programmes d'éducation et de sensibilisation organisés dans le cadre des lois sur les start-ups aident ces dernières à comprendre leurs obligations et à naviguer efficacement dans le paysage réglementaire. La loi sénégalaise sur les start-ups, par exemple, prévoit des plateformes pour le renforcement des capacités des start-ups afin de les aider et de favoriser leur développement.

### **Incitations fiscales**

The amount of tax benefits accessible to start-ups in Cameroon has been clearly defined by the country's 2023 finance law, although there are some minimum prerequisites for application. The Nigeria Startup Act, for instance, provides tax incentives that allow eligible startups to apply for tax relief and incentives. The tax incentives provided in Cameroon to startups are allegedly overly generic and do not target certain industries. Introducing a Startup Act in the country would provide startups with



more oriented or targeted tax incentives or tax breaks, which would enable them to save money and make greater investments in their companies.

To sum up, startup acts foster startup development by providing funding opportunities, tax incentives for investors, reducing regulatory burdens, and providing a platform for capacity building for startups. The implementation of a startup act in Cameroon will greatly promote startup development in the country.

**04. OPPORTUNITÉS  
D'ADOPTER UNE LOI  
SUR LES START-UPS AU  
CAMEROUN**

---

Considérée comme “Afrique en miniature”, le Cameroun a montré un énorme potentiel de croissance économique et de développement au cours des dernières années. Alors que le pays cherche à diversifier son économie et à favoriser l’innovation, l’adoption de la loi sur les Start-ups offre de nombreuses opportunités. Ces dernières années, l’écosystème mondial des start-ups a connu une croissance exponentielle, révolutionnant les industries et conduisant au développement économique. Au cœur de l’Afrique, le Cameroun possède un immense potentiel pour tirer profit de cette révolution des start-ups. Pour exploiter pleinement son esprit d’entreprise, il est essentiel que le Cameroun adopte une loi sur les start-ups spécialement conçue pour favoriser la croissance et le succès des start-ups. Cette section vise à explorer les opportunités qui découlent de la mise en œuvre d’une loi sur les start-ups au Cameroun.

Le Cameroun possède un écosystème entrepreneurial dynamique caractérisé par une population jeune et experte en technologie. Le ministère des Postes et Télécommunications gère en effet un programme de récompense des meilleures start-ups ainsi qu’un comité en charge de l’espace numérique (Minpostel, 2022). La création d’une loi sur les start-ups peut constituer une opportunité pour stimuler l’entrepreneuriat dans le pays.

### **Créer un environnement réglementaire favorable**

La mise en œuvre de la loi sur les Start-ups permettrait au gouvernement de créer un cadre réglementaire favorable aux entreprises, conçu explicitement pour les start-ups, en mettant en place un processus participatif. Les études montrent que les pays dotés d’une réglementation favorable aux start-ups attirent davantage d’investissements et connaissent des taux d’activité entrepreneuriale plus élevés (ICREPORT, 2021). Ce cadre comprendrait des processus d’enregistrement simplifiés, des incitations fiscales et une rationalisation de la bureaucratie. En simplifiant les formalités administratives et les

processus bureaucratiques inutiles et en introduisant des mesures incitatives, le Cameroun peut encourager l’innovation et l’esprit d’entreprise et contribuer à la croissance économique.

### **En recherche de financement et d’investissement**

L’un des principaux défis auxquels sont confrontées les start-ups est l’accès à un financement adéquat (Sulillari, 2023). L’accès au capital est essentiel pour que les start-ups puissent étendre leurs activités et mettre en œuvre des idées innovantes. Des études empiriques soulignent l’impact positif d’une “loi sur les Start-ups” sur l’augmentation des opportunités d’investissement pour les start-ups. Dans cette optique, l’évaluation de la loi italienne sur les start-ups en 2018 montre que l’adoption de la loi dans le pays a entraîné une augmentation de 10 à



20 % des revenus et de la valeur ajoutée des entreprises, et que l'accès au crédit a amélioré l'ampleur de ces effets (OCDE, 2018). En outre, en offrant des incitations fiscales aux investisseurs providentiels et en créant des partenariats public-privé, le gouvernement peut attirer des investisseurs locaux et étrangers, catalysant ainsi la croissance de l'écosystème des start-ups. Une loi sur les start-ups au Cameroun représente une bonne opportunité pour les incitations à l'investissement ou la création d'un fonds national pour les start-ups. De telles initiatives encourageraient les investisseurs locaux et internationaux à investir dans les start-ups camerounaises. Un meilleur accès au financement constituerait ainsi une bouée de sauvetage vitale pour les entreprises en phase de démarrage, leur permettant de se développer et de prospérer.

### **Création d'emplois et développement économique**

Il a été prouvé que les start-ups contribuent de manière significative à la création d'emplois et au développement économique. En soutenant les start-ups par le biais d'une loi spécifique sur les start-ups, le Cameroun peut libérer son potentiel entrepreneurial et stimuler la création d'emplois dans divers secteurs. La croissance des start-ups a également un effet multiplicateur, stimulant d'autres industries telles que la logistique, la technologie et les services. Calvino and al. (2014) montrent que les jeunes entreprises contribuent davantage à la création d'emplois. En effet, les jeunes entreprises de la zone OCDE, qui représentent environ 20 % de l'emploi total, représentent 47 % de la création d'emplois (OCDE, 2018). Cette croissance économique a le potentiel de sortir les communautés de la pauvreté et de réduire les taux de chômage.

### **Favoriser l'éducation entrepreneuriale et l'innovation**

Un autre aspect essentiel de la loi sur les Start-ups est la promotion de l'éducation et de l'innovation entrepreneuriales. En créant des

incubateurs, des accélérateurs et des pôles entrepreneuriaux, les entrepreneurs en herbe auraient accès à un mentorat, à des possibilités de mise en réseau et aux ressources nécessaires pour transformer leurs idées en entreprises viables. Selon Calvino and al. (2016), l'un des mécanismes de transmission par lesquels les jeunes entreprises influencent la création d'emplois est l'entrée dans l'entreprise, mais aussi la croissance des jeunes entreprises en place, en particulier celles qui ont moins de trois ans d'existence, grâce aux incubateurs. L'exemple des États-Unis prouve que l'entrepreneuriat innovant peut promouvoir l'inclusion (Aghion and al., 2016). En outre, une loi sur les start-ups au Cameroun est une occasion de renforcer la collaboration entre les universités, les institutions de recherche et les start-ups qui peuvent stimuler l'innovation, conduisant au développement de technologies et de solutions révolutionnaires uniques au Cameroun.

### **Compétitivité et reconnaissance mondiales**

La compétitivité des entreprises est un autre déterminant intéressant de la croissance des entreprises. En établissant un environnement réglementaire favorable aux start ups, le Cameroun gagnerait une attention favorable sur la scène mondiale. En attirant les investissements internationaux et en encourageant l'innovation, le Cameroun peut se positionner comme une plaque tournante de l'entrepreneuriat en Afrique. Cela pourrait conduire à une collaboration accrue avec des entreprises étrangères, à des partenariats avec des organisations internationales et à la participation à des événements mondiaux consacrés aux start ups, ce qui stimulerait en fin de compte la compétitivité du pays sur le marché mondial.

### **Favoriser les réseaux d'entrepreneurs et de leurs bailleurs de fonds**

Si l'argent est une clé importante pour la croissance des entreprises, une autre clé de leur succès est leur accès à des réseaux avec d'autres entrepreneurs et avec des bailleurs de fonds, qui seront des facteurs déterminants pour leur avenir. L'adoption d'une loi sur les start-ups pourrait créer un écosystème florissant pour ces entités au Cameroun. En mettant en œuvre un cadre réglementaire favorable, en fournissant un accès au financement et à l'investissement, en encourageant l'éducation et l'innovation entrepreneuriales, en catalysant la création d'emplois et en renforçant la compétitivité mondiale, le Cameroun peut libérer son potentiel entrepreneurial et stimuler une croissance économique durable, jetant ainsi les bases d'un écosystème de start-ups prospère qui façonnera son avenir.



**05. LIMITES DU CADRE  
JURIDIQUE ET  
RÉGLEMENTAIRE  
EXISTANT POUR LES  
START-UPS AU CAMEROUN**

---

## **Limites**

Pour améliorer le climat des affaires et le rendre plus attractif et favorable à l'investissement et à la croissance économique, le Cameroun a initié plusieurs réformes visant à renforcer l'efficacité économique de son système juridique. Divers outils juridiques ont été mis en place. Les investisseurs bénéficient d'une large gamme d'instruments d'appui et d'incitation. Ces outils sont nombreux, mais ils ne prennent pas en compte les besoins spécifiques des start-ups. En effet, ces dernières ne suivent pas les modèles d'entreprise traditionnels. Ce sont des entreprises avec des modèles financiers et de marché spécifiques. Cela pose un certain nombre de contraintes juridiques et réglementaires. Quatre de ces contraintes peuvent être identifiées.

### **L'absence d'un environnement stratégique favorisant l'innovation**

L'absence d'une stratégie nationale et de politiques publiques spécifiques pour promouvoir les start-ups est à relever bien que dans son plan "Cameroun Numérique 2020", l'Etat entende soutenir le développement d'une industrie numérique et, entre autres, améliorer l'écosystème entrepreneurial, les objectifs spécifiques et les stratégies d'orientation. Il est donc essentiel de définir et de mettre en œuvre des approches inclusives et innovantes qui facilitent le développement de l'écosystème des start-ups au Cameroun.

### **Reconnaissance insuffisante de la spécificité des entreprises numériques innovantes**

La croissance des entreprises innovantes est considérablement entravée par le régime de droit commun qui leur est appliqué au même titre qu'aux PME de tous les secteurs. Le grand potentiel de croissance des start-ups est largement dû à la culture de la diversité et de l'innovation qui sous-tend leurs modèles d'entreprise. Toutefois, dans un secteur qui

évolue rapidement, de tels cadres commerciaux auront tendance à être inappropriés pour les start-ups. En effet, le cadre doit être spécifique et prendre en compte les caractéristiques des start-ups nationales. De plus, le marché mondial étant très concurrentiel, il convient de légiférer sur des dispositions légales et réglementaires dérogatoires au droit commun des affaires au Cameroun. Au-delà de ces considérations, il est nécessaire de promouvoir une industrie numérique performante et créatrice de valeur.

### **L'insuffisance des dispositifs de financement actuels pour les projets innovants d'entreprises numériques**

L'une des contraintes majeures du dispositif de financement actuel au Cameroun est l'inadaptation des moyens de financement conventionnels aux besoins spécifiques des jeunes entreprises camerounaises. Les financements offerts par le système bancaire conventionnel sont difficilement compatibles avec la grande instabilité des actifs des start-ups, les ressources financières limitées dont elles sont dotées et la forte spéculation dans l'évaluation des entreprises innovantes.

### **L'absence de réglementation juridique et institutionnelle**

La promotion des entreprises innovantes se heurte également à l'absence d'un cadre juridique spécifique qui tienne compte de la spécificité de ces acteurs clés de l'industrie numérique camerounaise.

### **Domaines clés de changement**

Le Cameroun fait partie des pays qui n'ont pas encore adopté de loi sur les Start-ups. Néanmoins, une loi sur les start-ups est en préparation depuis juillet 2021 au Ministère en charge des Télécommunications. Bien que les éléments de ce projet de loi ne soient pas publiquement disponibles, les expériences législatives d'autres États en la matière peuvent être utilisées pour réfléchir à la loi sur les Start-ups camerounaises. En effet, plusieurs éléments pertinents doivent être pris en compte et intégrés dans la loi en cours de révision pour garantir la création et le fonctionnement effectifs



des start-ups au Cameroun.

**Le premier élément est la mise en place d'un système d'appui institutionnel et organisationnel pour les start-ups.**

Ce système aidera les promoteurs de start-ups à maîtriser les aspects techniques, administratifs, financiers et même humains de la création et de la gestion de leurs entreprises. Les problèmes régulièrement rencontrés par les entrepreneurs au Cameroun, tels que la corruption, les lenteurs administratives, la difficulté de trouver des financements et le manque d'infrastructures ou d'industries locales pour fabriquer les équipements utilisés ou vendus par les start-ups, sont autant d'aspects qui devront être gérés par le système institutionnel et organisationnel créé par la loi.

**Le deuxième élément à prendre en compte est celui des mesures d'incitation et de facilitation pour la création de start-ups.**

Plus explicitement, il s'agit d'encourager les camerounais à innover en adoptant des mesures législatives appropriées telles que des exonérations financières spéciales. Ces incitations spéciales doivent être différentes des incitations générales prévues par la loi 2013-004 du 18 avril 2013 portant incitation à l'investissement privé au Cameroun. Elles doivent prendre en compte les éléments sociologiques et socioprofessionnels pertinents pour éradiquer les barrières de genre, intergénérationnelles et économiques qui limitent l'entrepreneuriat au Cameroun. En effet, les recherches montrent de plus en plus la difficulté pour les femmes, les jeunes et les moins nantis de créer des entreprises innovantes. Il est également possible de s'inspirer des cadres législatifs qui existent déjà dans certains pays africains.



## **06. RECOMMANDATIONS POLITIQUES**

---

Même si la loi sur les start-ups est encore relativement nouvelle dans le monde, une loi bien conçue peut améliorer de manière significative l'écosystème des entreprises et s'attaquer aux taux élevés de chômage au Cameroun. Outre quelques pays comme la Tunisie, le Sénégal et le Nigéria, qui ont déjà mis en place de tels cadres réglementaires, le Cameroun est encore en train d'en adopter un. Engagé à légiférer une loi sur les Start-ups depuis juillet 2021, le gouvernement camerounais entend relever les défis rencontrés par les start-ups. Pour ce faire, des éléments pertinents doivent être pris en compte et intégrés dans la loi sur les Start-ups camerounaises afin de garantir la création et le développement effectifs de l'écosystème des start-ups. Il s'agit notamment de:

### **Une stratégie inclusive dans l'élaboration d'une loi sur les start-ups**

Il est essentiel d'inclure l'action collective dans le processus d'élaboration des politiques afin de mieux identifier et présenter les problèmes existants au sein de l'écosystème entrepreneurial. L'élaboration conjointe d'une politique par les décideurs et les autres parties prenantes les aidera à mieux comprendre les exigences du public cible et à intégrer les besoins de ce dernier dans la loi. Toute politique visant à promouvoir l'esprit d'entreprise commence par l'identification d'un problème ou d'un défi auquel l'entreprise est confrontée. Les défis peuvent être influencés par le sexe de l'entrepreneur, étant donné que les femmes entrepreneurs sont confrontées à des problèmes culturels et à la violence de genre dans la création de réseaux de projets par rapport à leurs



homologues féminins (femmes ou hommes). L'élaboration de ces politiques ne doit pas être soumise à la pression des parties prenantes (Cirera et al., 2017 et 2020).

### **Une politique d'étiquetage objective sera un atout pour la croissance des start-ups.**

Selon les analyses, la corruption est l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les start-ups. Pour éviter le risque de corruption dans l'écosystème des start-ups, il est nécessaire de mettre en œuvre un processus de sélection objectif. Les entreprises incluses dans ce processus sont basées sur une mission, une vision et un modèle d'entreprise clairs. Les start-ups peuvent être B2B, B2C, C2B ou C2C. Deux approches sont utilisées pour étiqueter les start-ups : l'approche basée sur les droits et l'approche basée sur la discrétion. L'application de critères de sélection discrétionnaires présente certaines difficultés, telles que le développement, le calibrage et l'application de critères d'éligibilité pour les start-ups créatives et innovantes (Hill 2018). L'approche fondée sur les objectifs offre des avantages tels que la croissance rapide de l'écosystème entrepreneurial et l'augmentation de la créativité et de l'innovation. Quel que soit le modèle de start-up, lorsque le processus d'étiquetage est mené de manière objective, il conduit à la croissance et au développement.

### **Une stratégie de suivi dans l'intervention des start-ups**

Bien qu'il soit reconnu que le besoin de suivi et d'évaluation est essentiel pour les start-ups, de nombreuses réglementations existantes en Afrique ne contiennent pas de lignes directrices spécifiques pour leur mise en œuvre. Le Cameroun peut donc introduire dans le secteur des start-ups un mécanisme de suivi et d'évaluation des performances des start-ups dans les secteurs public et privé. Ce cadre définira

clairement la méthode de suivi et d'évaluation des interventions des start-ups au Cameroun.

### **Une politique définissant la technique de financement des start-ups**

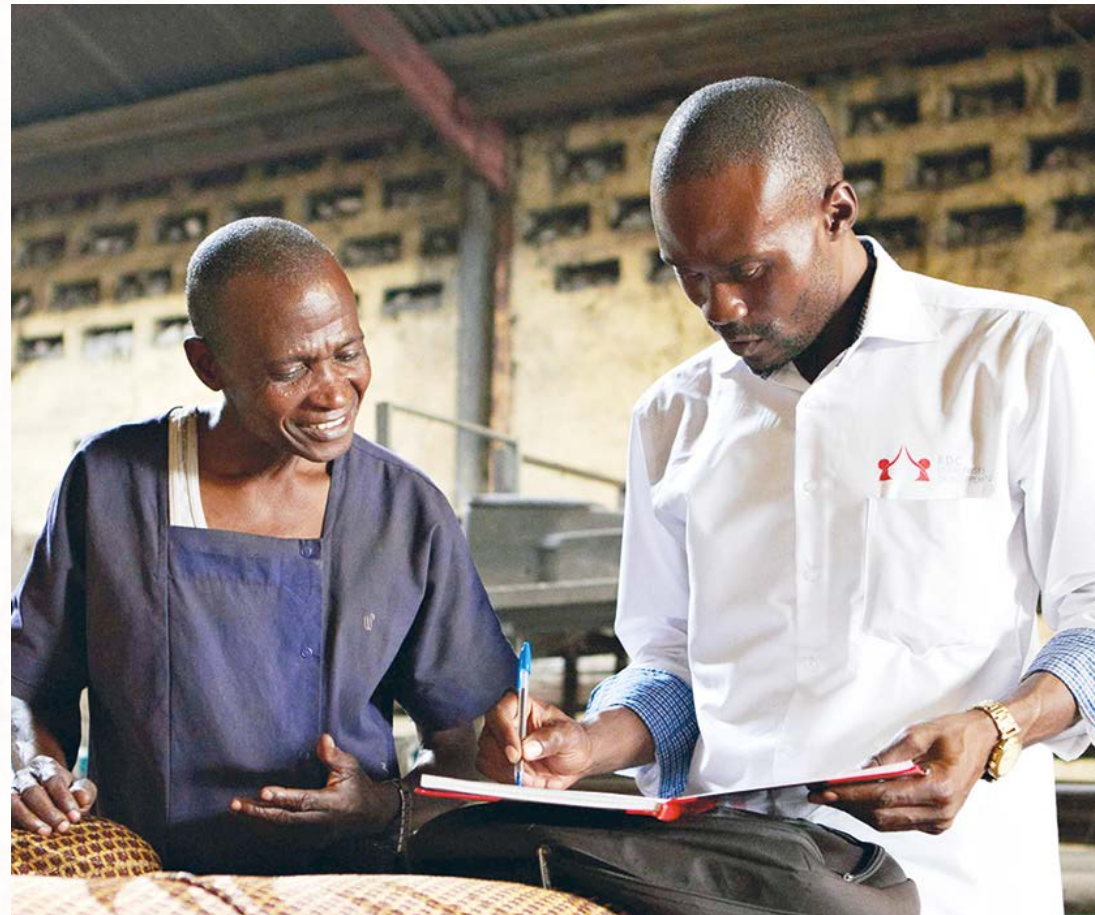
La croissance des start-ups au Cameroun est directement influencée par leur capacité à financer leurs activités. Ce financement peut prendre la forme de canaux de financement internes ou externes. Les méthodes de financement comprennent l'utilisation des fonds personnels, des amis et de la famille, la recherche d'un prêt, les investisseurs providentiels, les capital-risqueurs, le crowdfunding, l'inscription dans un incubateur de start-ups, les subventions, les dons du secteur public, et le microcrédit. Ces principales sources de financement peuvent être soutenues par la loi sur les Start-ups, qui contribuera grandement à accroître leur productivité et leur durabilité.

### **Une stratégie qui promeut les start-ups dans le domaine des médias**

Dans la plupart des pays africains, les lois sur les start-ups, telles que la loi nigériane sur les start-ups adoptée en 2022, ne tiennent pas compte du secteur des médias. Les start-ups des médias sont des entreprises qui fournissent des technologies habilitantes et des contenus émergents qui les aident à construire leurs modèles économiques. Par conséquent, l'introduction de ce secteur dans la loi sur les start-ups et l'augmentation du processus d'étiquetage dans ce secteur renforceront la croissance des autres secteurs, car les start-ups des médias créeront de la sensibilisation et du contenu sur les produits et services développés par d'autres start-ups.

### Résumé et voie à suivre

L'objectif de cette étude était de mettre en évidence le besoin urgent d'une loi sur les start-ups au Cameroun. Parmi les pays africains, le Cameroun fait partie de la grande majorité de ceux qui n'ont pas encore adopté de loi sur les start-ups. Les lois sur les start-ups dans les pays comme le Nigeria, le Sénégal et la Tunisie sont des outils importants qui fournissent un environnement favorable aux entreprises et aux investisseurs en simplifiant les transactions commerciales, en fournissant des incitations fiscales, en donnant accès au financement et en promouvant l'innovation. Les défis auxquels sont confrontées les start-ups dans les pays où la loi a été mise en œuvre avec succès comprennent un accès limité au financement, des services de soutien aux entreprises inadéquats, un environnement réglementaire complexe et un manque de politiques de soutien. De ce qui précède, il est clair qu'une loi sur les start-ups peut être adoptée au Cameroun en prenant en considération des éléments stratégiques utiles à la rédaction d'une loi sur les start-ups : les start-ups médiatiques, les techniques de financement des start-ups, le soutien à l'intervention des start-ups, et le processus d'étiquetage des start-ups.



## 07. LES RÉFÉRENCES

---

**ActivSpaces. (2021).** À propos d'ActivSpaces. Récupéré de <https://activspaces.com/about-us/>

**Banque africaine de développement. (2019)** . 2. Initiative Boost Afrique. Extrait de <https://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/boost-africa-initiative>

**Banque africaine de développement. (2019).** Cameroun : Libérer le potentiel des startups pour la transformation économique. Extrait de [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Unlocking\\_the\\_Potential\\_of\\_startups\\_in\\_Cameroon.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Unlocking_the_Potential_of_startups_in_Cameroon.pdf)

**Réseau des Anges du Cameroun. (2021).** Maison. Récupéré de <https://www.cameroonangels.com/>

**Réseau européen de startups. (2019).** Norme des nations en démarrage. Récupéré de <https://www.startupnations.co/standard>

**GEMME. (2020).** Rapport mondial GEM Global Entrepreneurship Monitor 2020/2021. Récupéré de <https://www.gemconsortium.org/report>

**RAPPORT IC (2021).** Les lois sur les Startups : un instrument émergent pour favoriser le développement d'entreprises innovantes à forte croissance.

**Maviance. (2020).** Maviance Cameroun. Récupéré de <https://www.maviance.com/>

**Menon, C., DeStefano, T., Manaresi, F., Soggia, G. et Santoleri, P. (2018).** L'évaluation du « Start-up Act » italien.

**MINPMEESA. (2019).** Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat. Récupéré de <http://www.minpmeesa.cm/>

**Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs. (2021)** . À propos de l'ENSET. Récupéré de <https://www.ensetdouala.net/>

**Ngouadjeu, E. (2019).** L'écosystème des startups au Cameroun : principales tendances et opportunités. Récupéré de <https://www.ictworks.org/startup-ecosystem-in-cameroon-key-trends-opportunities/>

**Njörku. (2020).** Njorku Cameroun. Récupéré de <https://www.njorku.com/>

**Nkemngu, N. (2019).** L'essor des startups au Cameroun. Récupéré de <https://www.businessincameroon.com/startups/0708-9240-the-rise-of-startups-in-cameroon>

**Ogbu, E. (2022).** A Review of the Nigerian loi sur les Startups, 2022. Disponible sur SSRN 4529678 .

**Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE]. (2018)** . Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2018. Extrait de <https://www.oecd.org/cfe/smes/SMEE-Outlook-2018-Highlights.pdf>

**StartupBlink (2023)** . Rapport StartupBlink sur « Découvrez les meilleurs écosystèmes de startups au monde ». Récupéré de <https://www.startupblink.com/>

**Sulillari, J (2023)** . Une analyse des défis de financement auxquels une start-up doit faire face et de l'impact que cela peut avoir sur l'avenir d'une entreprise . Extrait de DO - 10.33422/6th.icmef.2023.03.001

**Banque mondiale. (2019).** Mise à jour économique du Cameroun : stimuler la compétitivité des exportations. Extrait de <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/32744/9781464814253.pdf>

**Banque mondiale. (2021).** Doing Business 2021 : Cameroun. Extrait de <https://www.doingbusiness.org/en/reports/subnational-reports/cameroon>

**Forum économique mondial [WEF]. (2019).** Le Rapport sur la compétitivité mondiale 2019. Extrait de [http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_TheGlobalCompetitivenessReport2019.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_TheGlobalCompetitivenessReport2019.pdf)

Contact us at the following address: [info@foretiafoundation.org](mailto:info@foretiafoundation.org)  
Visit our website: [www.foretiafoundation.org](http://www.foretiafoundation.org)  
@ForetiaFound

Cameroon: Opposite Collège Jésus-Marie Simbock B.P. 13415 - Yaoundé, Cameroon  
Telephone: +237 654 86 72 54  
United States: 8005 Dancing Fox Road Atlanta, Georgia 30032  
Tel: +1 443 804 2797

Published by the Small Business and Entrepreneurship Center (SBEC)  
Copyright © 2023 Denis & Lenora Foretia Foundation

